



**RAPPORT DU GROUPE D'EXPERTS BELGE SUR
LES FAUSSES INFORMATIONS ET LA DÉSINFORMATION**

— JUILLET 2018 —

INTRODUCTION

Le 2 mai 2018, le ministre de l'Agenda numérique a lancé une consultation d'experts sur les fausses informations (*fake news*) et la propagation de la désinformation sur internet. Le groupe d'experts a été chargé de formuler des recommandations et des propositions pour lutter contre ces deux phénomènes. Les experts ont été invités à faire des recommandations sur la réglementation et la position à adopter par la Belgique lors de rencontres internationales, mais aussi à avancer des propositions concrètes pour mettre en place en Belgique un « laboratoire » afin de lutter contre les fausses informations et la désinformation propagée sur internet¹.

Plusieurs questions ont été soumises aux experts et ont guidé le processus de réflexion :

- Comment, en 2018, les citoyens peuvent-ils faire la différence entre des sources d'informations fiables et moins fiables ? Quels outils peut-on leur fournir?
- Comment les citoyens peuvent-ils avoir plus facilement accès à un contenu en ligne plus diversifié?
- Comment éviter que les algorithmes n'entraînent la création d'un espace public sur internet?
- Quelles mesures les plateformes doivent-elles prendre pour lutter contre les fake news et la diffusion de désinformation et afin de créer un débat public équilibré?
- Quelle initiative les pouvoirs publics belges peuvent-ils prendre vis-à-vis de ces plateformes?
- Quel rôle peuvent jouer les réseaux d'experts et les parties prenantes?

La présente note est le fruit des réunions du groupe d'experts qui se sont déroulées de début mai à fin juin 2018.

Les experts ont tout d'abord établi un certain nombre de constatations sur la manière dont les décideurs belges devraient définir le problème des fausses informations et de la désinformation (A), sur l'endroit où se trouve précisément le cœur du problème (B), sur la mesure dans laquelle ce phénomène constitue déjà un problème majeur en Belgique (C) et sur la nécessité d'agir (D). Ces conclusions sont exposées dans la partie I du présent rapport.

Puis, compte tenu des initiatives actuellement prises au niveau européen et des meilleures pratiques en Belgique et dans d'autres pays, les experts ont identifié un certain nombre de pistes de solutions présentées dans la partie II du rapport. Enfin, la partie III contient un certain nombre de conclusions et de recommandations.

Il est à noter qu'un groupe d'experts de haut niveau sur les fausses informations et la désinformation² a également été créé au niveau européen au début de 2018 dans le but de conseiller la Commission européenne sur le phénomène des fausses informations et de la désinformation. Le rapport du groupe d'experts européen a été publié en mars 2018³ et contient, en plus d'un examen détaillé du problème, un certain nombre de recommandations. Ceux-ci ont servi de base à la Communication de la Commission européenne intitulée « Lutter contre la désinformation en ligne: une approche européenne » d'avril 2018⁴.

L'objectif du groupe d'experts belge n'était nullement de refaire le travail du groupe d'experts européen, mais plutôt de formuler des recommandations opérationnelles spécifiques, axées sur le contexte belge.

Parallèlement à la consultation d'experts belge, le ministre de l'Agenda numérique a également lancé une initiative de participation citoyenne via le site web stopfakenews.be, dont les conclusions sont distinctes des conclusions de ce rapport.

1 <http://www.decroo.belgium.be/fr/stopfakenews>

2 <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/news/commission-appoints-members-high-level-expert-group-fake-news-and-online-disinformation>

3 <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/news/final-report-high-level-expert-group-fake-news-and-online-disinformation>

4 Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, *Lutter contre la désinformation en ligne : une approche européenne* COM(2018) 236 final, 26 avril 2018. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52018DC0236&from=EN>

VISION GÉNÉRALE DU GROUPE D'EXPERTS

Le groupe d'experts belge estime qu'une législation répressive ne représente jamais une approche globale face aux risques de désinformation. Il opte donc résolument pour un modèle de concertation dans lequel l'ensemble des protagonistes sont appelés à prendre leurs responsabilités par rapport à la qualité du débat public et qui prône l'autonomisation et la transparence vis-à-vis du citoyen.

Chaque acteur est tenu d'avoir une concertation et des échanges au sujet de la désinformation avec l'ensemble des acteurs qui jouent un rôle dans l'écosystème de l'information en Belgique et de rechercher sans cesse les meilleures pratiques en la matière. Les acteurs qui opèrent dans le paysage médiatique et informatif belge doivent avoir une attitude responsable quant à l'impact qu'ils ont sur la qualité des débats de société et sur ce paysage en général. Il est important que ce processus soit permanent, car tant le rôle social que les technologies et l'environnement international évoluent sans cesse. Ce processus ne peut pas rester facultatif et doit déboucher sur des résultats concrets. Il appartient aux pouvoirs publics de veiller à la qualité du processus, à son orientation sur les résultats et au respect (continu) de ce qui a été convenu entre les acteurs.

Même si le problème de la désinformation a un caractère urgent, il ne faudrait pas qu'une éventuelle réponse législative soit apportée à la hussarde. Plusieurs pays ont déjà recouru à des initiatives législatives, comme l'Allemagne et la France, dans des directions très différentes au demeurant. Adoptées dans la précipitation, toutes deux semblent avoir manqué leur cible ou créé de nouveaux problèmes juridiques.

Le groupe d'experts estime que le meilleur niveau pour légiférer en la matière est l'échelle européenne. Néanmoins, les pouvoirs publics belges peuvent examiner sur le fond des initiatives visant à compléter la législation ou à adopter une réglementation au niveau belge. Le groupe d'experts recommande donc aux pouvoirs publics belges d'entamer ces travaux et d'observer toute la prudence requise s'ils envisagent d'éventuellement légiférer.

Le groupe d'experts plaide pour que les pouvoirs publics belges se rallient à la vision de concertation, présente en filigrane tout au long du présent rapport, plutôt qu'à une approche répressive.

Une telle attitude constructive de la part des pouvoirs publics belges, ainsi que la proximité des décideurs politiques européens et la diversité des consommateurs et de l'offre sur un marché géographiquement restreint seraient pour la Belgique une opportunité de se profiler comme un laboratoire qui rassemblerait les meilleures pratiques de toute l'Europe en une « vitrine » expérimentale à proximité du régulateur européen.

Les acteurs qui voudraient toutefois se soustraire à toute responsabilité et déclineraient donc aussi à la concertation devraient pouvoir être mis en cause.

GROUPE D'EXPERTS FAKE NEWS ET LA DÉSINFORMATION EN LIGNE

- **Alexandre Alaphilippe**, EU DisinfoLab
- **Prof. dr. Lieven De Marez**, Université de Gand
- **Alain Gerlache**, RTBF
- **Prof. dr. Eva Lievens**, Université de Gand
- **Tim Pauwels**, VRT
- **Prof. dr. Ike Picone**, VUB
- **Prof. dr. Antoinette Rouvroy**, Université de Namur

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| PARTIE I. DESCRIPTION DE LA PROBLÉMATIQUE | 5 |
| A. Définition | 5 |
| B. Exposé du problème | 5 |
| C. La désinformation en Belgique | 6 |
| D. Action | 7 |
| PARTIE II. PISTES DE SOLUTIONS | 8 |
| A. Transparence | 8 |
| B. Outils pour les citoyens | 8 |
| C. Éducation aux médias | 10 |
| D. Promouvoir un journalisme de qualité | 10 |
| E. Responsabilité des plateformes | 11 |
| PARTIE III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS | 12 |

PARTIE I. DESCRIPTION DE LA PROBLÉMATIQUE

A. Définition

Le groupe d'experts européen de haut niveau sur les fausses informations et la désinformation en ligne (HLEG, 2018) recommande d'éviter l'utilisation du terme "fake news" pour deux raisons. Premièrement, il ne permet pas de saisir la complexité de la notion de désinformation. En effet, la désinformation porte aussi sur les contenus qui ne sont pas complètement « faux » ou « bidon », mais mélangent des faits réels et inventés. Certaines formes de comptes automatisés utilisés pour l'astroturfing, les réseaux de faux abonnés, les vidéos fabriquées ou manipulées, le contenu politique microciblé, le trolling organisé, etc., peuvent également être comprises dans le concept de désinformation⁵.

Deuxièmement, certaines personnalités politiques utilisent le terme de « fausses informations » pour désigner des informations qu'ils contestent ou qui ne leur plaisent pas. Le terme est ainsi devenu une arme utilisée par des acteurs puissants pour tenter de jeter le discrédit sur les médias d'information indépendants⁶.

Dans la lignée des conclusions du groupe d'experts européen, la Commission européenne utilise le terme de désinformation en ligne dans sa Communication sur la lutte contre la désinformation en ligne d'avril 2018.

Ce terme est défini comme des « informations dont on peut vérifier qu'elles sont fausses ou trompeuses, qui sont créées, présentées et diffusées dans un but lucratif ou dans l'intention délibérée de tromper le public et qui sont susceptibles de causer un préjudice public ». La Communication ajoute que cette définition ne concerne pas les erreurs de citation, la satire, la parodie, ni les informations et commentaires partisans clairement identifiés, ni les contenus illégaux⁷.

C'est cette définition de la Commission européenne qui sera utilisée dans le présent rapport.

B. Exposé du problème

Si la désinformation a toujours existé, un **certain nombre d'évolutions** nous confrontent à un nouveau défi.

En ce qui concerne la **création technique de la désinformation**, les cas les plus connus concernent à ce jour des articles écrits, auxquels est parfois ajouté du matériel visuel authentique sorti de son contexte. De plus, certaines technologies permettent également de falsifier des photos et des contenus audiovisuels, ce qu'on appelle des deep fakes. Ces technologies sont de moins en moins coûteuses et de plus en plus faciles à utiliser. Ainsi, on observe qu'il est beaucoup plus facile et moins coûteux de fabriquer de fausses informations que de faire des informations de qualité. Une fois que ces mensonges sont diffusés, les réfuter s'avère laborieux. Dans de nombreux cas, il n'y a pas même pas de réfutation car trop peu d'acteurs, notamment en Belgique, veulent s'y atteler ou disposent des moyens nécessaires pour cela. De plus, s'atteler à réfuter de fausses informations, sans en comprendre préalablement la propagation, peut aussi contribuer à leur faire de la publicité ou à attirer sur elles l'attention du public.

La **distribution de la désinformation** à faible coût, à grande échelle et personnalisée, est possible aujourd'hui en raison de la présence massive des citoyens sur les réseaux sociaux et de leur consommation de plus en plus importante d'informations sur ce canal. Là où la presse exerçait auparavant une fonction de filtre plus importante, les fausses informations arrivent aujourd'hui directement et facilement au citoyen. L'utilisation du profilage permet en outre un ciblage de personnes basé sur des caractéristiques psychographiques avec des messages adaptés à leur profil.

Les algorithmes paramétrés et déployés par les plateformes en ligne⁸, comme les moteurs de recherche et les médias sociaux, structurent aujourd'hui l'espace public médiatique mais servent des finalités qui ne sont pas toujours alignées avec les conditions de vitalité de l'espace public politique. Mettant en œuvre des logiques de popularité et/ou de personnalisation, les algorithmes court-circuitent la sélection, de la vérification et d'éditorialisation en vigueur dans les organes de presse traditionnels.

5 A multi-dimensional approach to disinformation Report of the independent High level Group on fake news and online disinformation, Commission européenne (2018), Rapport du groupe d'experts indépendant de haut niveau sur les fausses informations et la désinformation en ligne, mars 2018, p. 10.

6 Idem.

7 Communication de la Commission européenne, p. 4.

8 S'agissant de la notion de "plateformes en ligne", on se réfère dans le présent rapport aux remarques du groupe d'experts européen de haut niveau dans son rapport, p. 11, note en bas de page 3.

La sélection personnalisée des informations accessibles à chacun en fonction de son profil ne signifie pas nécessairement que chacun est enfermé dans une bulle filtrante ni que la variété des informations auxquelles il est exposé se réduit nécessairement du fait de l'intervention des algorithmes, mais que chacun risque d'être de moins en moins exposé à de l'information vue aussi et en même temps par tous les autres. L'espace de l'information commune, de l'information véritablement publique au sens politique se réduit au profit d'une juxtaposition de sphères informationnelles individualisées.

Si certaines études nuancent l'impact des *filter bubbles* ou *echo chambers*⁹, cela n'est pas une raison pour ne pas se protéger contre leur impact potentiel. Leur ciblage dans des campagnes de désinformation nécessite la poursuite des investigations à cet égard. Les algorithmes donnent des moyens d'exploration psychographiques, notamment sur la construction à long terme d'audiences plus perméables aux campagnes de désinformation.

Les modèles d'affaires des plateformes d'internet, tels que les moteurs de recherche et les réseaux sociaux, reposent – comme une bonne partie de la presse traditionnelle - principalement sur la rétribution publicitaire. Dans le contexte de l'économie des plateformes, cependant, cette rétribution publicitaire est calculable et calculée « en temps réel » en fonction de l'audience (du trafic). Cette situation génère, pour les plateformes, une incitation à paramétrer leurs algorithmes de manière à favoriser et accélérer tendanciellement la visibilité des contenus les plus susceptibles de générer du trafic : les « scoops » non vérifiés plutôt que les analyses de fond, les opinions tranchées plutôt que les propos nuancés... Certains acteurs peuvent abuser de ces modèles économiques pour encore renforcer la désinformation.

Certaines **technologies en ligne** comme les services automatisés (les bots) permettent la propagation artificielle de la désinformation. Ces mécanismes peuvent être facilités par des profils fabriqués de toutes pièces (faux comptes) n'appartenant pas à des utilisateurs réels, mécanismes qui sont parfois orchestrés à très grande échelle (on parle alors d'« usines à trolls »)¹⁰.

Les **propagations « organisées »** par des acteurs malveillants qui ont recours à toutes sortes de moyens (y compris humains) pour renforcer la diffusion de la désinformation. Par exemple, des groupes spécifiques dans la société sont parfois ciblés, car on sait qu'ils renforceront peut-être la propagation de la désinformation.

Enfin, il convient de noter que, comme la diffusion des informations est surtout basée sur les métriques de popularité et comme **les internautes** partagent de plus en plus souvent des articles dont ils ne lisent que le titre, les utilisateurs risquent de propager sans même le savoir de la désinformation.

C. La désinformation en Belgique

S'il est vrai que le terme « fake news » est présent dans le paysage médiatique belge et qu'il fait l'objet d'une grande attention¹¹, il n'y a pas à ce jour de preuve tangible d'un impact majeur de la création volontaire de fausses informations rédigées (à l'étranger) dans le but de créer un climat particulier ni de campagnes dirigées (depuis l'étranger) à l'aide de comptes de médias sociaux bidon pour tenter de déstabiliser.

Il est toutefois difficile d'affirmer avec certitude que l'impact de la désinformation reste ténu dans notre pays aujourd'hui. Notre pays est lui aussi d'une certaine façon vulnérable face à ce type de mécanismes de désinformation. Le départ de bon nombre de jeunes belges en Syrie, par exemple, ne s'explique certainement pas exclusivement par du contenu sur internet mais requiert une vigilance vis-à-vis de la propagande et des informations tronquées.

Du point de vue des médias classiques, on constate par ailleurs que les citoyens reçoivent aujourd'hui de la désinformation via les médias sociaux à partir des médias étrangers et reprochent aux médias belges traditionnels de ne pas relayer ces informations. Plusieurs acteurs étrangers, parfois belges aussi, se font un malin plaisir de créer une atmosphère de méfiance vis-à-vis des médias classiques belges. Ces médias traditionnels se voient reprocher de passer sous silence ces informations, alors qu'il s'agit de désinformation.

Les médias classiques n'ont ni la volonté, ni les moyens de réfuter ou démonter en permanence cette désinformation. De ce fait, ils donnent l'impression de la confirmer. La méfiance dans les médias ainsi suscitée constitue un terreau où pourront allègrement prospérer la désinformation et la manipulation d'une partie du public dans notre pays.

9 Étude de l'université de Princeton sur les *echo chambers* : consultée via : <https://medium.com/trust-media-and-democracy/avoiding-the-echo-chamber-about-echo-chambers-6e1f1a1a0f39>. Étude de l'université de Caroline du Nord sur les *filter bubbles* : consultée via : <https://medium.com/trust-media-and-democracy/filter-bubbles-are-only-part-of-the-problem-d3add635651c>

10 Communication de la Commission européenne, p.6.

11 "Fake news" and online disinformation, Case Study – Belgium, Author: Eugénie Coche, LL.M., Supervisor: Dr. Tarlach McGonagle, Institute for Information Law (IVI), Amsterdam Law School, University of Amsterdam, p.1.

Selon les chiffres du Reuters Digital News Report pour la Belgique, 13% des Belges indiquent avoir été exposés au cours de la semaine précédente à des histoires inventées, mais 50% se disent préoccupés par ce phénomène. De plus, un Belge sur quatre dit avoir été confronté la semaine qui précède à des récits détournant des faits pour atteindre un certain but et là aussi 48% se disent inquiets. Les histoires inventées ou truquées sont donc une source d'inquiétude pour la moitié des citoyens¹².

Les données du Digital News Report 2018 pour la Belgique montrent également que 20% des Belges seulement ont une connaissance acceptable de la façon dont les informations sont faites et présentées sur les médias sociaux¹³. Une étude de la Haute école Artevelde à Gand concernant les fausses informations et la jeunesse indique aussi que de très nombreux jeunes ont du mal à distinguer le vrai du faux sur Facebook¹⁴.

D. Action

La désinformation en ligne est un problème complexe, depuis sa création, jusqu'à sa distribution, son amplification et sa diffusion.

La désinformation en ligne est un phénomène qu'on ne commence qu'à étudier et à comprendre aujourd'hui. Jusqu'ici, les études ont été plutôt quantitatives et ponctuelles que qualitatives et longitudinales et certaines recherches nuancent l'impact de la désinformation¹⁵. Pour agir face à un phénomène, une objectivation et des études complémentaires sont nécessaires. Un manque d'accès aux données de certaines plateformes en ligne empêche aujourd'hui une étude plus approfondie sur la naissance, la circulation et les effets de la propagation de la désinformation¹⁶. Néanmoins, le phénomène de la désinformation présente des risques que les autorités publiques doivent prendre au sérieux.

Même si rien ne prouve à ce jour qu'il y ait eu chez nous un impact marqué d'une désinformation organisée à grande échelle, notre pays lui aussi est vulnérable à un certain nombre de mécanismes inhérents aux nouvelles techniques de création et de diffusion de désinformation dans le monde numérique, a fortiori en période électorale¹⁷.

Les pouvoirs publics belges ont l'obligation positive de protéger le droit à la liberté d'expression et de favoriser un débat public équilibré¹⁸. Agir sur le phénomène de la désinformation en ligne est donc justifié, mais il ne faut en aucun cas tomber dans des mesures de censure publique ou privée.

Comme l'indique aussi le groupe d'experts européen de haut niveau, chaque action des pouvoirs publics, doit toujours se baser sur la reconnaissance qu'une information peut rarement être classée comme vraie ou fautive, et la conviction qu'aucune autorité n'a le monopole de la connaissance et que les sociétés libres bénéficient de - et sont définies par - l'acceptation de la libre confrontation d'idées et d'informations diverses, parfois gênantes¹⁹.

Les experts ne sont pas favorables à une initiative législative répressive, mais estiment que plusieurs pistes positives émergent aujourd'hui, autour desquelles les pouvoirs publics belges peuvent également agir.

Ces pistes de solutions sont traitées dans la partie II.

12 Voir <http://smit.vub.ac.be/nieuwe-smit-policy-brief-nieuwsgebruik-disinformatie> et https://drive.google.com/file/d/1MaBHZd-PJq1qZhPaA2z_e43cMiUy1kX/view

13 Voir <http://smit.vub.ac.be/nieuwe-smit-policy-brief-nieuwsgebruik-disinformatie> et https://drive.google.com/file/d/1MaBHZd-PJq1qZhPaA2z_e43cMiUy1kX/view

14 <https://www.arteveldehogeschool.be/nieuws/onderzoek-de-kijker-jongeren-herkennen-fake-nieuws-niet>

15 Brendan Nyhan. Fake News and Bots May Be Worrisome, but Their Political Power Is Overblown. The Upshot. 13 february 2018. Consulté via <https://www.nytimes.com/2018/02/13/upshot/fake-news-and-bots-may-be-worrisome-but-their-political-power-is-overblown.html>

16 Voir par exemple <https://www.politico.com/story/2017/09/07/facebook-fake-news-social-media-242407> et <https://www.politico.com/story/2018/01/07/facebook-fake-news-326996>

17 Communication de la Commission européenne, pp. 12-13.

18 Rapport du groupe d'experts européen de haut niveau, pp. 18-19.

19 Rapport du groupe d'experts européen de haut niveau, p. 19.

PARTIE II. PISTES DE SOLUTIONS

A. Transparence

De nos jours, des initiatives sont prises un peu partout pour assurer plus de transparence. Les plateformes en ligne prennent elles-mêmes des mesures²⁰, mais aussi les médias qui mettent en place des projets visant une transparence accrue²¹.

Dans sa Communication récente sur la lutte contre la désinformation, la Commission européenne met en avant la transparence comme un principe essentiel. La Commission en appelle à une plus grande transparence, pour les citoyens, en ce qui concerne l'origine des informations et la manière dont elles sont rédigées, sponsorisées, diffusées et axées sur certains groupes cibles. Dans le Code de conduite pour les plateformes et le secteur publicitaire qui sera rédigé à la suite de la Communication, différents éléments concernant la transparence reviennent également : la transparence concernant le contenu sponsorisé (en particulier la publicité politique et thématique), les mécanismes qui doivent permettre aux utilisateurs de comprendre pourquoi ils sont visés par une certaine publicité, la transparence concernant la propriété des médias et de la vérification d'identité, ainsi que des informations détaillées sur le fonctionnement des algorithmes qui affichent prioritairement certains contenus. L'accès des organismes fiables de vérification des faits et des universités aux données des plateformes est aussi prévu²², et doit contribuer à la transparence sur la circulation et l'amplification de la désinformation.

Une telle transparence devrait permettre aux citoyens d'évaluer le contenu en ligne et d'identifier d'éventuelles tentatives de manipulation. Il s'agit donc d'une première étape nécessaire.

B. Outils pour les citoyens

Si la transparence est une étape essentielle, on ne peut pas attendre de chaque consommateur d'informations qu'il ou elle décèle – grâce à cette transparence – toute tentative de désinformation ou de manipulation. Le citoyen n'a – a fortiori dans la société d'informations où il est quotidiennement submergé par une masse d'informations – ni le temps, ni les moyens d'étudier chaque message de manière approfondie. Cela signifie que la transparence ne suffira jamais en soi pour lutter efficacement contre la désinformation.

Dans la relation entre les médias d'informations et les citoyens, la confiance joue un rôle crucial²³. En Flandre, la confiance dans les enseignes médiatiques classiques reste relativement élevée selon le Digital News Report 2018, sauf chez les moins de 35 ans. Dans le passé, le citoyen accordait surtout sa confiance à certains producteurs d'informations qui assumaient le rôle de garde-barrière mais aujourd'hui, avec la numérisation, ces rôles de production d'informations et de garde-barrière sont de moins en moins liés. De nouveaux acteurs ou individus assument désormais le rôle de garde-barrière, sans produire de l'information eux-mêmes. Et ceux qui produisent de l'information n'ont pas davantage une vue ou un contrôle de la voie par laquelle « leurs informations » parviennent aux consommateurs.

Dans un environnement numérique, le citoyen a donc besoin d'outils pour le guider à travers la multitude d'informations et de nouveaux points de repère sur lesquels il peut fonder sa confiance.

20 Twitter, par exemple, prévoit le lancement d'un [centre de transparence](#) qui permet de savoir qui fait de la publicité sur Twitter, d'avoir plus de détails sur ces publicités et d'outils permettant aux utilisateurs de signaler, par exemple, de la [publicité inadéquate](#). Facebook fait aussi des efforts de transparence, notamment dans le domaine de la publicité. Google offre plus de transparence en ce qui concerne ses algorithmes de recherche via le site internet [How Search Works](#).

21 Par exemple, [le Trust Project](#), un consortium de sociétés de médias qui développe des normes de transparence afin d'évaluer la qualité et la crédibilité du journalisme ou le projet espagnol [Transparent Journalism Tool \(TJ Tool\)](#).

22 Communication de la Commission européenne, pp. 8-9.

23 JRC Digital Economy Working Paper 2018-02. The digital transformation of news media and the rise of disinformation and fake news, p. 12.

Les outils pour les citoyens doivent par conséquent transcender les enseignes médiatiques et offrir de nouveaux points de repère. Il peut par exemple s'agir des éléments suivants:

- **Outils concernant la qualité des sources**

Dans d'autres pays, les parties prenantes (par ex. les associations de journalistes, médias,...) ont déjà mis en place des projets de coopération concrets concernant la fiabilité des contenus. Des initiatives sont prises autour de ce que l'on appelle des « indices de fiabilité »²⁴. En Belgique, aucun projet semblable n'a vu le jour jusqu'ici.

- **Outils servant à démasquer la désinformation**

Au niveau de la société civile, un grand nombre d'outils très utiles permettant aux citoyens de démasquer la désinformation ont déjà vu le jour, comme Who Targets Me?²⁵ (qui permet aux citoyens de comprendre qui se cache derrière une certaine publicité) ou le projet InVID²⁶ qui permet de contrôler la manipulation d'images vidéo. Les médias conçoivent également des outils pour les citoyens, comme « Le Décodex » du journal Le Monde, un moteur de recherche qui permet de vérifier la fiabilité des sites d'informations²⁷.

- **Initiatives de fact checking**

Les initiatives de fact checking peuvent aussi être une aide pour les citoyens qui veulent en savoir plus sur la véracité de certaines informations. Dans bon nombre de pays, il existe des exemples intéressants de coopération entre les différents médias concernant la vérification des faits, notamment dans les pays scandinaves²⁸, aux Pays-Bas²⁹ et en France³⁰. En Belgique, cette culture du fact checking existe moins.³¹ En néerlandais, l'initiative de vérification des faits du cours de journalisme de l'Université de Leiden est reconnue internationalement par l'International Fact Checking Network (IFCN)³², mais à ce jour, il n'existe pas d'initiative flamande d'envergure comparable. Dans le cadre des formations journalistiques en Belgique, une attention est toutefois portée au sujet, par exemple par des initiatives telles que celles de l'École supérieure Erasmus où les étudiants en journalisme vérifient les faits relayés dans les journaux flamands³³.

- **Outils servant à favoriser la diversité**

Un autre fer de lance de la Commission européenne dans sa Communication est de favoriser la diversité de l'information, pour que les citoyens puissent prendre des décisions avisées en faisant preuve d'esprit critique³⁴.

En Belgique, plusieurs projets de recherche qui seraient intéressants pour développer un outil dans ce domaine sont en cours. L'Université de Gand effectue ainsi une étude sur l'utilisation de nouvelles interfaces et de plugins « diversity-buttons » permettant aux utilisateurs de mieux évaluer ou adapter la diversité de des informations qu'ils consomment. Le projet d'étude NewsDNA (Diversity in the News through Algorithmization, Université de Gand) vise à développer un algorithme qui offrirait de manière personnalisée des informations diversifiées aux consommateurs d'informations/aux lecteurs, sur la base d'une analyse de texte et de sentiment automatique des articles³⁵. L'étude Diamond (Diversity and Information Media : New Tools for a Multifaceted Public Debate; KU Leuven, Universiteit Antwerpen et Vrije Universiteit Brussel) se penche sur le pluralisme dans les médias et sur la manière dont les algorithmes peuvent contribuer à un plus grand pluralisme³⁶.

De nombreux outils peuvent aider les citoyens à détecter de la désinformation ou à rechercher une consommation qualitative et diversifiée d'informations. S'il n'appartient certainement pas aux pouvoirs publics de déterminer quels outils le citoyen doit utiliser ou non, ils peuvent néanmoins jouer un rôle positif d'incitation dans le développement de tels outils.

24 Adam Moseri. Helping Ensure News on Facebook Is From Trusted Sources. *Facebook Newsroom*. 19 January 2018. Consulté via <https://newsroom.fb.com/news/2018/01/trusted-sources/>

25 <https://whotargets.me/en/>

26 <http://www.invid-project.eu/>

27 <https://www.lemonde.fr/verification/>

28 <https://www.faktisk.no/>; <https://www.faktiskt.se/>

29 <http://www.factory.fhj.nl/> s'adresse naturellement à un public néerlandais et, on le comprend, ne suit pas ce qui apparaît dans les communautés et sites internet qui s'adressent à la Flandre ou à la Belgique francophone.

30 <http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/>

31 Comme contrepoids possible à bon nombre de pseudosciences, il existe par exemple déjà en Belgique le site internet <https://www.gezondheidswetenschap.be/>. Du côté scientifique, l'UGent, la KU Leuven, l'UAntwerpen, l'UHasselt, la VUB, l'ULB, l'ULiège et l'UMons sont membres de "The Conversation", un partenariat international d'universitaires et de journalistes contre la pseudoscience. (<https://theconversation.com/au/factcheck>). Cela n'a toutefois pas débouché sur une édition belge de "The Conversation".

32 <https://www.universiteitleiden.nl/nieuws/2017/11/nieuwscheckers-internationaal-erkend-als-factcheck-initiatief>

33 <https://factcheckers.ehb.be/>

34 Communication de la Commission européenne, p. 7.

35 <https://research.flw.ugent.be/nl/node/36338>

36 <https://soc.kuleuven.be/fsw/diamond>

C. Éducation aux médias

La transparence et les outils pour les citoyens n'ont de sens que si les citoyens savent s'en servir. L'éducation aux médias est importante à cet égard. Le développement permanent des compétences critiques et numériques est crucial pour renforcer la résilience de notre société face à la désinformation. L'éducation aux médias et à l'information a l'avantage d'être préventive plutôt que réactive. Ceci est d'autant plus crucial que la désinformation devient de plus en plus sophistiquée et difficile à détecter pour les systèmes de vérification³⁷.

En Belgique, le Conseil supérieur d'Éducation aux Médias a mis en place des initiatives telles que « journaliste en classe » ou « ouvrir mon quotidien » et créé un groupe de travail sur les « Usages médiatiques ». Des associations comme Lapresse.be travaillent depuis longtemps déjà avec le CSEM sur l'éducation aux médias. Mediawijs.be a mis au point, dans le cadre de ses actions « Nieuws in de klas » un module spécifique sur les fausses informations³⁸ et réalisé un poster avec les dix principales questions qu'un jeune doit se poser pour vérifier si une information est exacte ou non³⁹. Des ONG aussi comme « Lie Detectors »⁴⁰ s'activent en Belgique pour affûter l'esprit critique des jeunes et travailler sur l'éducation aux médias. Elles tentent de susciter l'intérêt des enseignants pour le sujet, de les soutenir et de faire venir des journalistes en classe. Si les plateformes ne sont pas les principaux initiateurs de projets dans le domaine de l'éducation aux médias, elles commencent à jouer un rôle dans ce domaine⁴¹.

Promouvoir ces compétences numériques et l'éducation aux médias incombe aux pouvoirs publics, même si la société civile et les parties prenantes spécialisées (par exemple, les journalistes, les médias et les plateformes) ont également un rôle à jouer.

D. Promouvoir un journalisme de qualité

Les médias indépendants et pluralistes sont la pierre angulaire d'une société démocratique et la durabilité du journalisme est essentielle pour continuer à offrir un contenu de grande qualité aux consommateurs⁴².

Les publicités et autres services commercialisés sur les plateformes drainent inévitablement l'argent des écosystèmes médiatiques belges vers des acteurs qui ne prennent pas la responsabilité éditoriale générale de leur contenu par rapport aux débats publics belges. Cela met non seulement le modèle des revenus des médias classiques sous pression, mais crée aussi des risques de désinformation.

Les initiatives par lesquelles les plateformes font preuve d'un sens des responsabilités et d'une plus grande préoccupation générale pour la qualité des débats sociaux belges sont donc les bienvenues. En Belgique, le fonds Google DNI (Digital News Innovation) par exemple a octroyé un total de 3,7 millions d'euros en 2018 à des projets belges⁴³.

Le journalisme et les médias de qualité peuvent mettre au jour de la désinformation et faire contrepoids. Le financement d'initiatives visant à promouvoir un journalisme de qualité est donc important.

37 Rapport du groupe d'experts européen de haut niveau, p.26.

38 <https://www.nieuwsindeklas.be/lesmateriaal/lessendatabank/>

39 Il a aussi mis en place d'autres initiatives pertinentes comme un dossier sur l'information et l'éducation aux médias (<https://www.nieuwsindeklas.be/indekijker/dossier-nieuws-en-informatiegeletterdheid/>), un site thématique sur la publicité pour les enseignants et les accompagnants (www.reclamewijs.be) et un site internet sur l'éducation aux médias pour les parents (MediaNest.be).

40 <https://lie-detectors.org/>

41 Voir par exemple le programme d'éducation aux médias de [Twitter](#).

42 Rapport du groupe d'experts européen de haut niveau, p. 29.

43 Voir [Google DNI Fund Report 2018](#), p. 5.

E. Responsabilité des plateformes

Les plateformes en ligne qui distribuent du contenu, surtout les médias sociaux, les services de partage de vidéos et les moteurs de recherche, jouent un rôle clé dans la diffusion et le renforcement de la désinformation⁴⁴. Plusieurs d'entre elles prennent déjà des mesures dans la lutte contre la désinformation aujourd'hui⁴⁵. Bien que ces plateformes n'assument pas un rôle éditorial, elles doivent endosser une autre forme de responsabilité et respecter les meilleures pratiques. En plus de lutter contre les abus, elles coopèrent actuellement dans certains pays avec d'autres parties prenantes et des universitaires dans le cadre de projets afin de promouvoir un débat plus qualitatif sur leurs réseaux, par exemple en s'associant à des initiatives de *fact checking*⁴⁶. Si de telles mesures sont positives, la transparence et le contrôle sont nécessaires, car il y a là aussi un risque de censure.

En outre, les organisations et les scientifique réalisant du fact checking devraient, tout en respectant la vie privée des utilisateurs, avoir accès aux données des plateformes pour leur permettre de mieux comprendre le fonctionnement des algorithmes associés et de mieux analyser la dynamique de la désinformation et son impact sur la société. Après tout, il est nécessaire de poursuivre les recherches sur la désinformation et d'informer les citoyens à ce sujet. L'impact des actions de lutte contre la désinformation doit également être étudié et évalué, ce qui implique un suivi de la désinformation sur les réseaux sociaux.

Les plateformes doivent également être "accessibles" vis-à-vis des pouvoirs publics et des citoyens. Les moyens de communication doivent être ouverts et les plateformes doivent réagir avec diligence aux problèmes qui se posent. Le citoyen ne doit pas se sentir impuissant face aux plateformes, ce qui malgré la bienveillance de toutes les parties, est souvent le cas aujourd'hui.

Compte tenu des spécificités nationales en matière de désinformation et de l'évolution constante des technologies et des techniques de désinformation, il faudrait parvenir à établir un dialogue et une collaboration permanente sur ce sujet avec les plateformes en ligne en Belgique. Dans ce cadre, les pouvoirs publics peuvent vérifier si les meilleures méthodes et technologies disponibles sont utilisées, si les mesures mises en œuvre sont efficaces en Belgique et si les données nécessaires à la recherche par les plateformes sont mises à la disposition de chercheurs belges.

44 Communication de la Commission européenne, p. 2.

45 Voir notamment : <https://newsroom.fb.com/news/2018/06/increasing-our-efforts-to-fight-false-news/> ; https://blog.twitter.com/official/en_us/topics/product/2018/Serving_Healthy_Conversation.html ; <https://www.blog.google/outreach-initiatives/google-news-initiative/announcing-google-news-initiative/>

46 Voir par exemple <https://www.universiteitleiden.nl/en/news/2017/02/leiden-students-help-in-battle-against-fake-news> ou le projet *Crosscheck* auquel ont participé les rédactions et les entreprises technologiques lors des élections françaises de 2017.

PARTIE III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La désinformation est une menace pour la démocratie. La nécessité d'agir est urgente, mais les réponses nécessitent un examen plus approfondi et un dialogue entre les parties prenantes.

Les solutions envisageables pour lutter contre la désinformation se situent dans différents domaines et émanent de différents acteurs. Les pouvoirs publics doivent donc – dans le cadre de leur obligation positive de protéger le droit à la liberté d'expression et de favoriser un débat public équilibré – jouer un rôle de facilitateur pour assembler les différentes pièces du puzzle. Ils doivent faire en sorte que les initiatives contre la désinformation puissent remonter de la société elle-même et des acteurs responsables, être fédérées et se renforcer mutuellement.

Les experts formulent donc les recommandations suivantes :

1. Créer une plateforme de concertation permanente entre les acteurs concernés

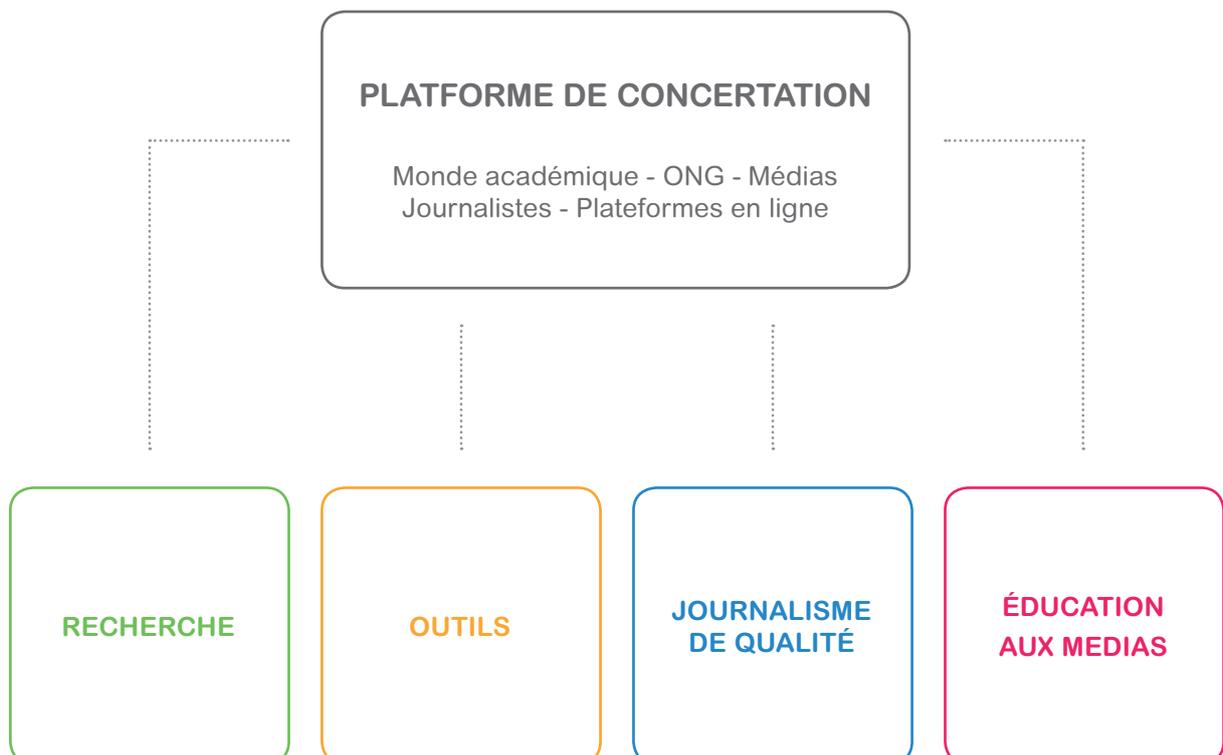
Les acteurs belges concernés (universités, médias, journalistes et écoles de journalisme, ONG, plateformes) doivent être réunis dans une plateforme de concertation permanente ayant les fonctions suivantes :

- favoriser le dialogue, le partage de connaissances et la coordination ;
- centraliser l'information et les activités relatives à la désinformation en Belgique ;
- faciliter les projets de coopération entre les différents acteurs.

La plateforme de concertation vise à assurer que tous les acteurs assument une responsabilité maximale, et ce dans un effort commun afin de conserver un débat de société aussi équilibré que possible, sans mettre en danger le droit à la liberté d'expression.

La création de cette plateforme de concertation pourrait éventuellement être complétée par un volet répressif pour les acteurs qui n'entendent assumer aucune responsabilité, tout en étant actifs sur le marché belge de la publicité en ligne, mais cela ne peut se faire qu'au terme d'un examen approfondi sur l'opportunité et l'éventuelle concrétisation d'un tel volet.

Au sein cette plateforme de concertation, plusieurs parties prenantes peuvent être impliquées dans des initiatives concernant les piliers suivants : recherche, outils, journalisme de qualité et éducation aux médias.



RECHERCHE

Dans ce pilier, la centralisation de la recherche pertinente est une première démarche logique. Il y a pas mal de recherche menée en Belgique, qui ne porte peut-être pas directement sur la désinformation mais qui est pertinente pour appréhender le phénomène, comme les sciences informatiques (notamment les algorithmes et l'intelligence artificielle), la psychologie, la sociologie, l'éducation aux médias, la diversité médiatique et informative, le pluralisme, les sciences politiques... Il conviendrait de cartographier la recherche susceptible de déboucher sur des « meilleures pratiques (« best practices ») ou des outils à expérimenter dans un laboratoire à l'aide d'un mapping central (actualisé en permanence). Une telle cartographie de la recherche permettrait non seulement de lancer un certain nombre de projets expérimentaux mais aussi d'identifier d'éventuelles lacunes et de lancer de nouveaux projets.

OUTILS

Dans ce pilier peuvent être développés et financés des outils pour les citoyens (tels que visés sous II.A.b) concernant la qualité, la diversité, etc. via des partenariats concrets. Une première démarche pourrait être la mise en place d'une initiative de vérification des faits en Belgique pouvant adhérer au réseau européen de *fact checkers*. Cela demande en effet des investissements considérables, qu'aucun média belge ne peut actuellement réaliser à lui seul, hormis pour quelques initiatives ponctuelles. Les outils destinés aux journalistes pourraient aussi trouver leur place dans ce pilier⁴⁷. Il est important à cet égard que ces outils répondent aux besoins des utilisateurs, puissent être intégrés dans le modèle commercial des entreprises concernées et correspondent à une acceptabilité sociale définie dans la plateforme.

UN JOURNALISME DE QUALITÉ

Compte tenu de l'importance d'un journalisme de qualité dans la lutte contre la désinformation, il est important que ce contenu soit suffisamment présent et trouve son chemin sur les plateformes. L'organe de concertation pourrait veiller à ce qu'un échange permanent ait lieu à ce sujet entre les acteurs médiatiques belges et les plateformes. On pourrait aussi envisager une contribution financière des plateformes au journalisme de qualité en Belgique, par exemple, via le financement d'initiatives de vérification de fait au niveau belge mais on peut aussi envisager d'autres formes d'appui financier au journalisme qualitatif en Belgique. L'organe de concertation peut à cet égard élaborer des propositions concrètes.

ÉDUCATION AUX MÉDIAS

Pour être efficaces dans la lutte contre la désinformation, les initiatives existant en Belgique devraient être intensifiées, réalisées sur mesure et en fonction du lieu et davantage encore évoluer vers des partenariats entre les parties prenantes. Dans ce pilier, on pourrait par exemple envisager des projets de coopération impliquant des adultes et des groupes plus âgés ou des professionnels des médias, miser davantage sur la communication autour des projets existants et leur portée, l'appui des enseignants, les rencontres entre journalistes professionnels et élèves lors d'événements de speed dating ou des modules sur le fonctionnement des algorithmes par exemple.

⁴⁷ À cet égard, il existe déjà en Belgique plusieurs projets intéressants, comme VeriFlix du groupe Roularta Media en collaboration avec la KU Leuven et la startup Look Live Media, qui vise à développer toute une série d'outils à l'endroit des médias d'information pour lutter contre les fausses informations dans les contenus générés par l'utilisateur (*user generated content* - UGC), à l'aide de l'intelligence artificielle (voir <https://digitalnewsinitiative.com/dni-projects/veriflix-intelligently-managinguser-generated-content-round-4/>) ou le programme *News Audit* qui a conçu en collaboration, avec l'Université d'Anvers, Textgain et VRT NWS, un logiciel capable de débusquer une probable désinformation et de vérifier la source initiale des blocs de texte.

2. Expérimenter des projets de coopération dans un laboratoire avec les plateformes

La proximité géographique de notre pays par rapport aux institutions européennes est telle que la Belgique pourrait devenir le laboratoire idéal pour des initiatives de collaboration avec les plateformes et réunir en un seul lieu le peu d'expertise répartie dans toute l'Europe sur la désinformation. Les meilleures pratiques développées à l'étranger pourraient y être mises en œuvre et validées. Cela permettrait d'offrir une sorte de vitrine aux décideurs européens et de tendre la main aux plateformes pour qu'elles y apportent leur concours.

Plus concrètement, il faudrait progresser dans les domaines suivants :

- **Développement d'outils concernant la qualité des sources**

Une piste expérimentale envisageable serait d'étudier, en concertation avec les acteurs et les parties prenantes, le moyen d'offrir au consommateur de médias plus de références pour évaluer la qualité d'une source. On peut par exemple fournir plus d'informations sur le « sens des responsabilités » de la source, ce qui est plus facile à évaluer que la « fiabilité ». L'évaluation est basée sur des critères sous forme de questions telles que : peut-on identifier les responsables qui se trouvent derrière cette source? La source fonctionne-t-elle avec un statut rédactionnel qui garantit l'indépendance des journalistes ⁴⁸? La source emploie-t-elle des journalistes professionnels ? La source a-t-elle un éditeur responsable clair dans un pays où la liberté de la presse est garantie et l'État de droit fonctionne ? La source est-elle membre d'un des Conseils européens du Journalisme ? etc. Certaines informations pourraient être étiquetées de manière standardisée pour offrir aux citoyens un point de repère basé sur la déontologie.

- **Mise au point d'une initiative de fact checking**

Tant en Flandre qu'en Wallonie, il manque d'initiative pour détecter de manière systématique la désinformation organisée et y réagir⁴⁹. Cette désinformation est pourtant largement proposée en français et souvent récupérée et traduite en néerlandais, notamment aussi sur les sites web et au sein des « communautés » belges. De telles initiatives pourraient être développées en collaboration avec les plateformes.

- **Développement d'outils servant à favoriser la diversité**

Une éventuelle initiative pourrait aussi résider dans une collaboration belge qui transcende les enseignes médiatiques et dans laquelle les producteurs de médias belges adoptent un système de métadonnées affiné. En effet, de nos jours, les métadonnées des articles de presse (par exemple les données sur la source, sur le format rédactionnel...) ne sont pas assez sophistiquées pour promouvoir la diversité à travers les algorithmes.

- **Développement des métadonnées pour les chercheurs sur la diffusion de la désinformation**

Ceci requiert une coopération active des plateformes en fournissant les données nécessaires aux ONG et aux universitaires via une plateforme de recherche opérationnelle. Cela devrait assurer la transparence sur la diffusion et l'amplification de la désinformation et permettre de comprendre quelles sont les logiques de bulles de filtres qui peuvent amplifier humainement, artificiellement ou commercialement la propagation de la désinformation.

- **Evolution des initiatives existantes en matière d'éducation aux médias vers une éducation aux algorithmes**

Cela devrait permettre de s'attaquer à la problématique plus implicite de l'influence non consciente par la désinformation. Comment pouvons-nous évoluer des initiatives positives actuelles dans le domaine de l'éducation aux médias (qui met l'accent sur des aspects concrets comme le cyberharcèlement, le sexting,...) vers plus des initiatives pour éduquer aux algorithmes? Là aussi, on constate des projets intéressants des deux côtés de la frontière linguistique, qui pourraient servir de levier pour fédérer les énergies en la matière.

48 <http://www.aipce.net/>

49 Comme contrepoids possible à bon nombre de pseudosciences, il existe par exemple déjà en Belgique le site internet <https://www.gezondheidenwetenschap.be/>. Du côté scientifique, l'UGent, la KU Leuven, l'UAntwerpen, l'UHasselt, la VUB, l'ULB, l'ULiège et l'UMons sont membres de "The Conversation", un partenariat international d'universitaires et de journalistes contre la pseudoscience (<https://theconversation.com/au/factcheck>). Cela n'a toutefois pas débouché sur une édition belge de "The Conversation".

LES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DES EXPERTS PEUVENT ÊTRE RÉSUMÉES EN SEPT POINTS :

- 1 Ne soyons pas naïfs. La désinformation organisée a aussi son impact en Belgique.** Même si cet impact n'est pas généralisé, il peut saper la confiance dans notre débat public et notre processus démocratique. Une démocratie peut et doit se défendre contre la désinformation. Il faut continuer les investigations sur ce phénomène en Belgique.
- 2 La création rapide d'un modèle de concertation permanent autour de quatre axes (recherche, outils pour les citoyens, éducation aux médias et journalisme de qualité)** devrait assurer et maintenir le contact avec tous les ministres compétents et toutes les parties prenantes susceptibles de contribuer à un débat public digne de la confiance des citoyens. Veillons à ce que cette concertation reste souple et concrète.
- 3 Une collaboration constructive avec les plateformes est essentielle.** L'accès à l'information sur leur fonctionnement est nécessaire, notamment pour assurer une recherche permanente des meilleures méthodes techniques pour lutter contre les campagnes de désinformation. Les plateformes apprennent les unes des autres et du monde académique. La concertation avec les médias en Belgique doit permettre de trouver une façon de soutenir le journalisme de qualité et responsable, par exemple en mettant en place une initiative de *fact check* en Belgique.
- 4 Les pouvoirs publics ne doivent pas décider ce qui est vrai ou ce qui ne l'est pas, mais les campagnes organisées de désinformation doivent être détectées le plus tôt possible et contrées autant que faire se peut.** Laissons les journalistes et la société civile, avec les données des plateformes, analyser et conclure ce qui est de la désinformation et ce qui ne l'est pas. Une désinformation potentielle doit pouvoir être signalée facilement aux plateformes et faire l'objet d'un suivi efficace par celles-ci.
- 5 L'éducation aux médias et le développement d'outils qui informent les citoyens** sur la source de l'information et la diversité de l'offre informative doivent être encouragés. Laissons les plateformes, le monde académique, les médias responsables et les organisations spécialisées en Belgique chercher ensemble des moyens d'améliorer « l'éducation à l'information ».
- 6 La désinformation ne s'efface pas par une loi.** Les tentatives en ce sens à l'étranger risquent de compromettre la liberté d'expression. Le groupe d'experts opte pour un modèle de concertation et de coopération. Mais on peut commencer à examiner une façon d'assortir la concertation d'un volet répressif en ayant recours à une législation intelligente.
- 7 La Belgique dispose d'atouts indéniables pour mettre en place un laboratoire** à proximité des institutions européennes et en coopération avec les plateformes. Dans ce contexte, des outils relatifs à la qualité des sources, des initiatives de vérification des faits, des outils pour promouvoir la diversité, le développement de métadonnées pour les chercheurs sur la propagation de la désinformation et des initiatives sur une éducation aux algorithmes pourraient être développés.